

À Gerzat, le 27 octobre 2020

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 à 18h30

Salle du Galion

L'ordre du jour est le suivant :

Finances :

- 1 – Réitération de garanties d'emprunt à Auvergne Habitat
- 2 – Quitus Mandat SEAU – Restructuration et extension de l'Hôtel de Ville
- 3 – Subventions exceptionnelles à quatre associations
- 4 – Convention avec OPHIS – Facturation des consommations de chauffage et entretien de la chaufferie de l'Espace Jeunesse et Loisirs
- 5 – Conventions de mise à disposition des services des communes à Clermont Auvergne Métropole
- 6 – Admissions en non-valeur et créances éteintes
- 7 – Demande de subventions pour l'aménagement d'un local pour les jeunes
- 8 – Décision Modificative n°1

Personnel :

- 9 – Adhésion à la mission relative à l'assistance retraites du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme
- 10 – Adhésion aux missions relatives à la santé et à la sécurité au travail du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme
- 11 – Modification du tableau des effectifs – avancements de grades

Divers :

- 12 – Dérogation au repos dominical – Liste des dimanches autorisés pour 2021
- 13 – Modifications de la composition des commissions

Questions Diverses

Comptant sur votre participation et vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

*Le Maire
Serge PICHOT*

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, la séance est publique mais sera limitée à 50 personnes (membres du conseil municipal inclus). Pour éviter la propagation du COVID-19, les règles sanitaires suivantes seront mises en œuvre :

- **Respect des distances minimales (1m au moins de part et d'autre de chaque personne)**
- **Mise à disposition du gel hydro alcoolique dans la salle**
- **Des masques seront fournis à l'entrée de la salle et son port est fortement recommandé**
- **Pour l'émargement, il est demandé à chaque conseiller municipal de se munir de son propre stylo.**